



## COMPTE-RENDU DU CTM DU 06 DECEMBRE 2013

Le Comité technique ministériel du 6 décembre 2013 avait pour ordre du jour un point d'information sur le projet de dispositif ministériel d'accompagnement des réorganisations ainsi qu'un point d'information sur le projet ministériel des fonctions supports ainsi que des questions diverses.

Après une minute de silence observée en début de séance à la mémoire de Nelson Mandela, les travaux ont débuté par la lecture des déclarations liminaires des fédérations. Les fédérations CFTC Finances et UNSA Finances ont fait une déclaration liminaire pour déplorer la dégradation du dialogue social et le fait que ce CTM n'évoquait que des points d'information sur des sujets cruciaux pour l'ensemble des personnels de notre Ministère. Vous pouvez accéder à l'intégralité de cette liminaire sur nos sites fédéraux respectifs. Les Fédérations unanimes ont demandé au Secrétaire Général Monsieur De Jekhowsky de retirer les points d'information prévus à ce CTM qui n'avaient pas fait l'objet préalablement d'une concertation.

Après une suspension de séance à la demande du Secrétaire Général, celui-ci a accédé aux demandes des Fédérations consistant en la tenue de groupes de travail sur ces sujets avant un retour en CTM pour un vote.

Nos fédérations UNSA et CFTC Finances saluent le sens des responsabilités et l'ouverture d'esprit dont a fait preuve le Secrétaire Général en la circonstance.

Les projets présentés à ce CTM ne pouvaient décemment être traités uniquement sous forme de points d'information : nos fédérations CFTC et UNSA Finances avaient fait de nombreuses propositions sur le sujet de la mobilité lors de discussions en bilatérale avec Mme Fejoz, tant sur la mobilité choisie que sur les conditions d'indemnisation des agents restructurés.

Concernant la mutualisation support, le Secrétaire Général a acté la suspension des décisions prises par les ministres et s'est engagé à ce qu'il y ait une concertation sur ce sujet sensible.

Nos fédérations CFTC et UNSA Finances ont une fois de plus mis l'accent sur la gravité de la situation à la DGFiP et à la Douane, et nous avons dénoncé le fait d'être écartés des discussions en cours sur la mission CCRF au niveau ministériel.

Concernant la Douane et l'abandon de l'écotaxe, la DGDDI propose aux agents en poste à Metz d'exercer des missions de renfort et de soutien, voire pour ceux qui le souhaitent, d'effectuer des missions dans les conditions de Paris Spécial.

Nos fédérations ont posé deux questions diverses : une sur les déclarations inacceptables du Ministre du Redressement productif à l'encontre de l'UGAP et une sur les conséquences de l'abandon du logiciel de la paie Louvois par la Défense sur l'ONP.

Pour l'UGAP, deux autres fédérations (CFDT et FO) sont intervenues pour dénoncer les propos inacceptables du Ministre. Le Secrétaire Général a répondu que l'UGAP achetait français à 95% et qu'il n'était pas question de dissolution.

Concernant l'abandon du logiciel Louvois et son impact sur l'ONP, d'après le Secrétaire Général cet impact est nul, dont acte.